

Qu'est-ce que l'autonomie?

C'est un produit de plusieurs circonstances.

Autonomie fonctionnelle

Être en mesure de réaliser ses activités quotidiennes

Autonomie décisionnelle

Avoir les capacités cognitives pour prendre une décision

Importance des notions de **consentement** et d'**autodétermination** dans la définition de l'autonomie

Autonomie relationnelle

Être en relation avec d'autres de manière interdépendante

Qu'est-ce que l'autonomie?

L'autonomie et la vulnérabilité doivent être vues comme un **continuum** dans lequel la présence d'un élément n'empêche pas la présence d'un autre.

Par exemple, une personne vivant avec un trouble de la mobilité et de légers troubles cognitifs pourrait être autonome si elle reçoit du soutien.

On pourra adapter son environnement afin qu'elle puisse réaliser ses activités quotidiennes et mettre en place des outils pour la supporter dans ses décisions.



Comment favoriser l'autonomie dans la relation de soin?

Les panélistes ont proposé plusieurs **pistes d'action** :

- Prendre le temps d'aider, de comprendre l'autre et de se faire comprendre. Reconnaître les différences entre les individus, surtout lorsqu'ils sont en situation de vulnérabilité, pour nous aider à prendre au sérieux leurs demandes.
- Mettre en place un environnement pour diminuer au maximum les situations de handicap. Garder une certaine souplesse dans les soins, car la même formule ne convient pas à tous et toutes.



Comment favoriser l'autonomie dans la relation de soin?

- Donner de la latitude aux personnes soignantes afin qu'elles puissent accorder de la latitude aux personnes soignées.

Les panélistes soulignent que les personnes soignantes ont souvent plus de liberté et d'autonomie professionnelle dans les petits milieux, **où les gestionnaires sont près de la réalité du terrain.**



Et l'autonomie du proche aidant?

« Parler de vocation ramène à une notion de "mission divine", comme si les gens qui occupent des positions de soignants avaient été "choisis" pour le faire. Ça ne relève donc plus de l'autonomie. »

Romane Marcotte

Les panélistes appellent à la **prudence lorsqu'il est question de parler de vocation** pour caractériser le rôle d'une personne soignante, qu'elle soit professionnelle de la santé ou proche aidante.



Et l'autonomie du proche aidant?

Ce terme peut amener les personnes à ne pas écouter leurs limites et s'empêcher de sortir de ce rôle lors de leur temps personnel, ce qui **peut être délétère et mener à l'épuisement**.

La structure actuelle du système de santé pourrait augmenter ce risque lorsque les besoins des personnes soignantes ne sont pas écoutés sous prétexte que c'est « leur vocation de travailler ».

Pourtant, **le projet de soin devrait être une initiative autonome** qui n'est pas dictée par les attentes des autres ou un manque d'autonomie politique, par exemple.



Entre idéal sociétal et autonomie.

Lorsqu'une personne dispose de son autonomie décisionnelle et qu'elle souhaite prendre un risque en lien avec sa santé, il est important de **respecter son droit à l'autodétermination**. Dans tous les cas, l'expertise des personnes soignantes devrait guider la personne soignée et son entourage en les informant des tenants et aboutissants de ces risques, sans faire primer l'idéal sociétal sur les valeurs et envies de la personne. Cela implique de questionner :

Dans quel contexte la personne décide-t-elle de prendre des risques? Implique-t-elle d'autres personnes dans son risque?



Les panélistes suggèrent également d'évaluer le **processus de réflexion** et pas uniquement le résultat final de la prise de décision.

Dialogues
VITAM

Éthique et vieillesse

Autonomie et relation de soins

Panélistes : Romane Marcotte, Félix Pageau et Jade Trojanowska
Animatrice et animateurs : Laetitia Bert, Éric Gagnon et Hatem Laroussi
Infographie : Joanie Bédard et Anne-Marie Cardinal

Pour revoir les Dialogues VITAM ou vous inscrire aux prochains :

vitam.ulaval.ca/evenements/



VITAM
CENTRE DE RECHERCHE
EN SANTÉ DURABLE



UNIVERSITÉ
LAVAL

Centre intégré
universitaire de santé
et de services sociaux
de la Capitale-Nationale

Québec

